CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213255** **VALABLE JUSQU'AU** **29/01/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bastia
Siret : 451 284 632 00028
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9142680-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 509102J

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 509102J1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : PRESCO 83

300 AVENUE DE L'ARLESIENNE
ZI LES TERRINS
83210 SOLLIES-PONT

Téléphone : 04 94 33 30 32 **Fax :**
Portable : 06 08 72 77 81
Responsabilité légale :
MORELLI PAUL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : prescosarl@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 887 397 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10	30/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 09:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.